

Prostitution et maladies en milieu carcéral camerounais : l'exemple de la prison centrale de Ngaoundéré

Par *Eric GUIDASSA*

Département de Sociologie, Université de Douala

Email : guidassa_eric@hotmail.fr

Résumé : Que l'on remonte dans le temps, furète les différentes étapes de la marche de l'humanité vers le progrès ou que l'on considère les communautés les plus « intègres » et « pieuses » de la terre, l'on ne trouve pas de groupes humains non marqués des traces de la prostitution en tant que pratique ancienne ayant toujours fait partie des mœurs humaines. Et aujourd'hui, plus que par le passé, en dépassant les frontières qu'on lui connaissait à savoir la sphère du « privé » et du « public », la prostitution prend des proportions pathologiques, expression d'une profonde crise sociale. A cet effet, son incrustation à la prison centrale de Ngaoundéré et sa provocation de maladies ici, en est un exemple probant. La présente réflexion s'emploie alors, à établir une relation entre l'infiltration de la prostitution à la prison centrale de Ngaoundéré et la montée des maladies néphrologiques, virales, parasitaires et bactériennes ici. Concrètement, il est question dans ce texte, d'étudier l'irruption de la prostitution dans des contextes, qui comme ceux de la prison centrale de Ngaoundéré, originellement lieu de resocialisation et de rééducation des auteurs des délits et des crimes, sont devenus un gigantesque laboratoire d'élaboration des déviances telles la prostitution. Bien plus, il s'agit aussi de faire une catégorisation des types de prostitutions qui s'y déploient pour déboucher sur la révélation de leurs pratiques ici. Enfin, cette réflexion entend dégager les principales pathologies inhérentes à la pratique de la prostitution à la prison centrale de Ngaoundéré.

Mots clés : prostitution, maladies, milieu carcéral, Ngaoundéré

Abstract: *Whether we go back far in time, ferrets various stages of the march of humanity towards progress or that we consider the most "honest" and "pious" communities of the earth, there is no human groups unmarked with traces of prostitution as an ancient practice which has always been part of human manners. And today, more than in the past, by going beyond the boundaries that he knew, namely the sphere of "private" and "public", prostitution takes pathological proportions, expression of a profound social crisis. To this end, its embedding in the central prison of Ngaoundéré and its provocation of diseases here is a prime example. This reflection is then employed to establish a relationship between the infiltration of prostitution in the central prison of Ngaoundéré and the rise of nephrological diseases, viral, parasitic and bacterial here. Specifically, it is discussed in this paper, to study the emergence of prostitution in contexts which, like those of the central prison Ngaoundéré originally place of resocialization and rehabilitation of perpetrators and crimes and misdeed have become a huge laboratory for the development of deviance such as prostitution. Moreover, it is also question to categorize the types of prostitution which are deployed to lead to the disclosure of their practices here. Finally, this reflection aims to identify the main pathologies inherent to the practice of prostitution in the central prison of Ngaoundéré*

Keywords: prostitution, diseases, prison, Ngaoundéré

Introduction

S'abreuvant dans la Grèce et la Rome antiques où l'enfermement tenait principalement lieu de détention préventive, la prison fut vulgarisée à l'époque féodale par les puissances royales et seigneuriales. Milieu par essence de rééducation des détenus par tortures ou par privation de liberté, la prison va, à partir des années 1980 en Afrique, se travestir en un immense laboratoire où s'élaborent les maux sociaux les plus abjects tel la prostitution. Du coup, au Cameroun, précisément à Ngaoundéré, sous l'effet de la recrudescence de la misère et des multiples restrictions consécutives à l'application des programmes d'ajustement structurel, l'ancien magasin allemand de stockage de matériels de travail et de provisions érigé en prison en 1930 (Ngbayou, 2010 : 33) va, non sans risque, tourner le dos à sa principale mission : sanctionner et limiter les infractions.

C'est ainsi qu'au lieu de s'employer résolument dans la resocialisation des « inadaptés sociaux » afin de réduire le taux de déviances, celle-ci va réussir à se procurer le regrettable label de manufactures où s'orchestrent toutes formes de pathologies sociales fortement prohibées par la loi camerounaise. D'où l'émergence et l'expansion à la prison centrale de Ngaoundéré, de la prostitution qui à son tour, en tant que coefficient de production de malheureux épisodes sanitaires, va engendrer plusieurs morbidités physiques dont la syphilis, la tuberculose, la blennorrhagie, le sida, la gale et l'hépatite.

La présente investigation s'échine alors, à établir une relation entre la pratique de la prostitution à la prison centrale de Ngaoundéré et l'apparition, la montée des maladies néphrologiques, parasitaires, virales et bactériennes ici. Concrètement, il est question pour notre étude, de mettre en évidence les contextes dans lesquels, la prison centrale de

Ngaoundéré, originellement lieu de resocialisation et de rééducation des auteurs des délits et des crimes, a pu se travestir en un gigantesque laboratoire d'élaboration des déviances sociales telles la prostitution. En d'autres termes, il est question pour cette réflexion, de dégager les conditions de la pénétration et de la montée de la prostitution à la prison centrale de Ngaoundéré. Mais il s'agit aussi pour elle, de faire une typification des formes de prostitutions qui s'y déploient pour déboucher plus tard sur la révélation de leurs pratiques. En dernier ressort, notre investigation entend répertorier et faire un tour d'horizon des principales maladies qui sous-jacent la pratique de la prostitution ici.

1. La pratique de la prostitution à la prison centrale de Ngaoundéré : contextes d'émergence et de prolifération

Il s'agit ici de répondre à la question suivante : quelles circonstances rendent compte de l'origine et de l'expansion de la prostitution à la prison centrale de Ngaoundéré ? A cette question, deux faits peuvent servir de matières à réponses.

1.1. La dégradation du paysage socioéconomique du Cameroun et de ses établissements pénitentiaires

La dégradation du paysage socioéconomique du Cameroun et de ses établissements pénitentiaires est, à notre sens, le premier facteur explicatif de la pratique de la prostitution en milieu carcéral camerounais, précisément à la prison centrale de Ngaoundéré. C'est donc dans un contexte de détérioration des termes de l'échange, de la chute des prix des matières premières, de la non compétitivité des entreprises publiques et parapubliques et des chocs externes résultant de l'effondrement des coûts mondiaux des produits d'exportation que la prostitution va s'incruster à la prison centrale de Ngaoundéré et y faire générer diverses maladies. Pour mieux comprendre une telle incrustation, il faut recourir aux effets des programmes

d'ajustement structurel, conséquences immédiates de ladite dégradation.

1.1.1. Des effets des programmes d'ajustement structurel à la pratique de la prostitution à la prison centrale de Ngaoundéré

Les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les pays africains dès leur indépendance ont conduit leurs gouvernements à mettre en place des programmes de réformes économiques qui vont porter une grave atteinte à l'épanouissement de leurs populations. L'extension rapide de ces politiques d'ajustement au Cameroun est le reflet de la dégradation des efforts déployés (Ngongang, 1993 :70).

En effet, la fin des années 1960 et le début des années 1970 vont être marqués au Cameroun, par une crise de productivité. Le rythme de croissance annuel de 3 à 4% ne sera pas suffisant pour maintenir l'accumulation du capital et le niveau de vie en nette évolution. De plus, certaines entreprises publiques et parapubliques où les pouvoirs publics avaient injecté de lourds capitaux vont se révéler incompetentes du fait de la mauvaise gestion. A cela, vient s'ajouter la baisse des prix des matières premières à l'issu des deux chocs pétroliers des années 1973 et 1986 (Tedga, 1990 :168). Ce qui va entrainer la crise au Cameroun et obliger ses dirigeants à la signature d'un accord rendu complet en juin 1989 par un prêt d'ajustement de la Banque Mondiale de 45 milliards de francs CFA en dehors des 115,9 millions de droits de tirages spéciaux octroyés par le FMI en 1988 (Herrera, 1994 :52).

La mise en œuvre d'un tel plan de stabilisation des finances publiques et de relance économique par la diminution des dépenses courantes et l'assainissement des entreprises publiques et parapubliques va donner lieu au chômage, à la baisse des salaires et aux licenciements divers au point où, entre 1987 et

1995, 26000 personnes vont perdre leurs emplois dans les secteurs publics et parapublics ; et 33000, licenciées des entreprises privées (Fodouop, 1999 : 199). Licenciés, créanciers de l'Etat, contractuels, chômeurs, diplômés sans emplois, les victimes directs de l'ajustement vont se retrouver dans la masse de ceux qui sont mis en marge. En peu de temps, l'emploi « formel » urbain (celui qui donne lieu à une rémunération régulière) a quasi disparu et les petits métiers se multiplient à l'infini sans créer des nouvelles ressources à se partager (Courade, 1994 :13).

Courade soutient que c'est dans ces conditions que la prostitution si florescente au Cameroun, va régresser. Désormais, sinon rarement sollicitées ou du moins mal payées, les prostituées qui, comme tout citoyen camerounais, ont des contrats de bail à honorer, des enfants et une santé à entretenir, vont frapper à toutes les portes pour pourvoir à leurs besoins quotidiens. Dans ces conditions, les portes de la prison centrale de Ngaoundéré ne seront pas épargnées. Elles vont y frapper et proposer leurs services aux occupants des cellules « Hilton »¹ et « fonctionnaire »² qui, avec la complicité des geôliers et des chefs des cellules, n'hésitent pas à faire venir au « Tanga Nord »³, des prostituées professionnelles ou « libres ».

Dans le même sillage, au regard de la « maigreur » de leur salaire du fait de l'ajustement et surtout de l'élévation des prix

¹ La cellule dite « Hilton » est la plus « prestigieuse » des cellules de la prison centrale de Ngaoundéré

² La cellule « fonctionnaire » est celle abritant les agents de l'Etat en détention, les commerçants et autres prisonniers de classes sociales « privilégiées ».

³ Il faut ici retenir que la prison centrale de Ngaoundéré est divisée en deux blocs : le bloc des détenus misérables et « délinquants » dit « Tanga Sud » et le bloc des « fonctionnaires », des femmes, des commerçants et autres détenus fortunés dit « Tanga Nord ».

des services des prostituées professionnelles qui voudraient gagner gros d'un seul trait vu la « période de jachère » qu'elles traversent, certains « gardiens de prison » vont se rebattre sur « leurs » détenues. Il en est de même de certains citoyens « libres » qui n'hésitent pas à solliciter les services des prisonnières bradant leurs corps pour améliorer leurs conditions de vie en prison. Dans ce cas, sont sollicitées les condamnées en situation de « corvée libre » ou celles bénéficiant des « corvées sous-surveillance¹. Ce qui va entraîner la pratique de la prostitution à la prison centrale de Ngaoundéré et faire répandre ici, diverses pathologies sanitaires de types bactérien, néphrologique, parasitaire et viral.

1.1.2. L'intensification de la misère des détenus

En comprimant la demande sans modifier la structure de l'offre (Duruflé, 1988 :47), en modifiant le train de vie de l'Etat et en l'obligeant à se soustraire à plusieurs de ses responsabilités dont celles de s'occuper convenablement des détenus, l'application des programmes d'ajustement structurel va intensifier la misère des détenu qui déjà, avaient de la peine à se sustenter, se soigner et se vêtir faute de moyens ; d'où le recours à la prostitution. En fait, avec la mise en œuvre du plan dit de stabilisation et de relance économique, l'agriculture qui a toujours occupé une place de choix dans l'économie camerounaise et qui contribuaient en moyenne de 27% à la formation du PIB national tout en employant 70% de la population active, sera caractérisée par un taux de production en baisse (Ngandjeu, 1988: 50). Sur un autre plan, les programmes d'ajustement vont porter atteinte à la solidarité africaine qui voudrait que chaque personne rencontrée soit un ami jusqu'à ce qu'elle vienne démontrer le contraire (Etounga, 1991 : 55). Sera ainsi profondément altérée la notion de

¹ Djalgo, B., 44 ans, ancien prisonnier, entretien du 12 avril 2012 à Ngaoundéré.

solidarité découlant de la transformation du latin *solidus* qui signifie chez les juristes romains, les liens qui unissent entre eux, les débiteurs d'une somme, d'une dette dont chacun est responsable pour le tout de manière qu'il puisse être contraint par la totalité et que le paiement d'un seul, libère les autres envers les créanciers (Duvignaud, 1985 : 13).

Conséquence, pauvres, appauvris, sans emplois, chômeurs, licenciés et affamés du fait du « sacrifice de la sécurité alimentaire à l'autel du libre échange » (Madeley, 2000), les camerounais ne peuvent plus efficacement venir en aide à leurs frères et sœurs emprisonnés. Pire, étant déjà dans l'incapacité de leur assurer une alimentation régulière, ils ne parviennent plus à venir en aide à leurs voisins, amis et collègues écroués. Les associations chargées de porter assistance aux détenus ne parviennent plus elles-mêmes à bien jouer leurs rôles.

En prison, les conditions de vie des détenus vont se dégrader davantage. La ration pénale à Ngaoundéré se réduira à un éternel insuffisant plat de couscous de maïs et de *bocco*¹ non assaisonné et sans viande ni poisson octroyé une fois par jour à chaque prisonnier. Bien plus, pour un ensemble de cinq cellules au *Tanga sud*, cohabitent plus de 400 prisonniers sur les 680² qui forment la totalité de la population de la prison de Ngaoundéré. La construction en 2009 de bloc *Tanga nord* n'améliorera pas elle-même la situation des détenus en termes de logement. Car, pour y avoir une place, il faut déboursier de l'argent, être une femme ou jouer d'une « bonne » moralité. La majorité des prisonniers n'étant pas des enfants de cœur selon les mots de l'intendant chargé de la discipline³, beaucoup seront parqués dans les cellules de *Tanga sud* dans des conditions

¹ Feuilles de baobab

² Recensement de mai 2012

³ Entretien du 07 août 2012 avec l'intendant principal chargé de la discipline à la prison centrale de Ngaoundéré.

inhumaines et d'autres, exposés aux aléas climatiques¹. Dans ces conditions, la prostitution devient une efficace stratégie de survie. Pour se procurer un peu d'argent, avoir de quoi se nourrir et se vêtir, s'offrir une place dans l'une des « prestigieuses » cellules, mieux se soigner et échapper aux brimades, plusieurs détenus vont céder aux chantages des geôliers, des autres détenus et citoyens de la ville de Ngaoundéré².

Mourants d'inanition, victimes de l'« abandon » par l'Etat, brimés par le personnel pénitentiaire, mal logés, délaissés par les parents, les amis et les voisins, plusieurs détenus n'auraient d'autres choix pour échapper aux menaces de leurs pairs ainsi qu'à la misère que de « troquer » leurs corps contre quelques services et biens matériels. Certes la prostitution entraîne la dégradation des forces physiques et morales des personnes qui s'y livrent. Mais à la prison centrale de Ngaoundéré où les détenus sont assujettis à une plus que dégradation des forces physique et morale, rien ne sert de l'éviter. Bien au contraire, elle est une nécessité malheureuse à laquelle il faut se soumettre (Duchesne, 1853 : 9).

Pour comprendre la pratique de la prostitution dans ce contexte, il faut la concevoir non plus en termes de sexualité, mais comme un moyen de subsistance pour l'individu qui la pratique (Igor, 2007). Accepter de « se vendre » à un mieux lotis ou à un personnel pénitentiaire pour quelques grains de riz, un misérable billet de banque, n'a rien de plaisant. C'est tout simplement pour les prisonniers, dans un contexte d'intensification de la misère du fait de la dégradation socioéconomique des établissements pénitentiaires, un exutoire

¹ Pallou, A., 32 ans, condamné, entretien du 07 août 2012 à la prison centrale de Ngaoundéré.

² Tesani, J., 37 ans, ancienne prisonnière, entretien du 15 mai 2012 à Ngaoundéré.

pour échapper à la précarité de la vie et à l'insupportabilité de leurs conditions.

D'ailleurs, aussi bien pour les détenus que pour les camerounais libres, la prostitution, quand elle est pratiquée pour une cause « juste », cesse d'être une infraction, une infamie. Ce qui explique sa montée dans les centres urbains où elle est encouragée par les parents même si, officiellement, elle est interdite par le gouvernement camerounais ainsi que par la convention des Nations unies de 1949 pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui (Mathieu, 2001). Dans ce cas, « s'offrir » aux autres pour se maintenir en vie dans un contexte d'incarcération dominé par l'indigence, le désengagement de l'État, des parents et amis, n'est pas une ignominie, mais une « raffinée » stratégie de survie pour des détenus misérables et désemparés.

1.2. La prostitution carcérale : une stratégie gagnante pour un mieux être en prison

La volonté de mieux être est, à notre sens, une autre source de motivation de la pratique de la prostitution à la prison centrale de Ngaoundéré. Une telle volonté, pour être mieux appréhendé, devrait être morcelée en deux différentes articulations.

1.2.1. Se procurer des « corvées libres » et/ou « sous-surveillance » et éviter les « corvées punitives » et les brimades

Pour échapper aux « corvées punitives » et aux brimades mais aussi, pour bénéficier des « corvées sous-surveillance » et surtout jouir des corvées qui donnent lieu à une liberté temporaire loin du regard d'un quelconque surveillant, certains détenus vont se prostituer. S'agissant des « corvées » punitives, soulignons ici

qu'elles s'appliquent aux détenus non disciplinés et concernent l'accomplissement des travaux humiliants et pénibles tels que le nettoyage à mains nues des toilettes, l'assainissement de la prison et de ses alentours. En outre, comme le reconnaît l'article 36 du règlement intérieur de la prison centrale de Ngaoundéré, les sanctions pouvant être infligées aux détenus surpris en fautes vont de la suspension ou radiation de la corvée, la mise en cellule disciplinaire pour une période maximale de 15 jours par tranche de 5 jours à la suspension des visites pendant deux mois au plus (Fouhba, et al., 2008 : 8).

Par ailleurs, en parcourant les textes de base régissant l'Administration pénitentiaire au Cameroun, on se rend compte que des locations « de la main d'œuvre pénale peuvent être faites aux services publics, aux entreprises privées et aux particuliers »¹. Cette main d'œuvre pénale peut être sous-surveillance. Dans ce cas, le travail sollicité se déroule sous le haut contrôle du personnel pénitentiaire. Mais elle peut aussi être libre. Ici, le prisonnier se rend à son lieu de travail et y vaque sans la présence des geôliers.

Toutefois, si les locations de la main d'œuvre sont autorisées par le régisseur de la prison dans les conditions fixées par le Ministre chargé de l'Administration pénitentiaire, leur organisation dépend des « simples geôliers » selon les instructions de l'intendant principal en charge des détenus. Ce sont eux qui procèdent à la sélection des prisonniers à jouir des « corvées sous-surveillance » ou « libres » et décident de types de sanctions à infliger à un détenu ayant porté atteinte au règlement intérieur. Les critères des tris des détenus ici concernent la moralité, le degré de discipline et l'âge des

¹ Article 5 du Titre V du décret n° 92/052 du 27 mars 1992 portant régime pénitentiaires au Cameroun, Textes de base régissant l'Administration pénitentiaire du Cameroun, p. 16.

détenus ainsi que la magnanimité du personnel pénitentiaire¹. Ces deux derniers critères concernent beaucoup plus les femmes².

C'est la raison pour laquelle, pour ne pas être injustement accusés d'indiscipline, sévèrement punis en cas de fautes et surtout, pour sortir temporairement de la prison et profiter des avantages reconnus aux prisonniers en corvées³, certains détenus sont obligés de se prostituer auprès des geôliers chargés de la sélection et qui « broutent où ils sont attachés »⁴ ainsi qu'auprès des chefs des cellules comparés en prison aux surveillants des classes d'école primaire qui, par leurs seules caprices, peuvent faire flageller ou mettre à genoux les élèves leur ayant désobéi. Sur un autre plan, puisque par magnanimité et illégalement le personnel pénitentiaire peut demander aux femmes de plus de 40 ans⁵ ainsi qu'à celles d'une bonne moralité d'aller en corvée, les femmes sont obligées de coucher avec celui-ci pour se voir temporairement libre.

Une fois en corvée « libres », les détenus peuvent alors se prostituer auprès des citoyens libres de la ville de Ngaoundéré avec ce que cela comporte comme contraction des maladies. A notre sens, c'est en cela que peut s'appréhender tout l'intérêt

¹ Entretien du 02 mai 2012 avec l'intendant principal chargé de la discipline à la prison centrale de Ngaoundéré.

² Elles sont exclues des « corvées libres » et « sous-surveillance » de peur qu'elles ne tombent enceinte.

³ Les prisonniers en situation de « corvée libre » ou sous-surveillance sont généralement bien nourris, bien habillés par leurs employeurs et jouissent parfois des dons en denrées alimentaires, en pétrole, etc., nécessaires à la survie en prison

⁴ Car pour la majorité des camerounais, chacun doit brouter où il est attaché, c'est-à-dire se procurer au maximum toutes formes de plaisirs et de satisfactions en activant le type de capital qu'il a à sa disposition.

⁵ Elles sont ici sélectionnées en vertu du fait qu'elles sont ménopausées et donc ne présentent aucun danger de conception.

accordé aux corvées sous-surveillance et libres. Car, si les demandes d'utilisation de la main d'œuvre pénale donne lieu au paiement d'une indemnité journalière et des frais de surveillance dont les taux sont fixés par arrêté du Ministre chargé de l'Administration pénitentiaire¹, seul le 1/3 des encaissements est destiné à la constitution d'un pécule qui, mention, sera remis au détenu corvéable à la fin de sa détention². Conscient du fait que son travail ne sera pas rémunéré, le détenu n'hésite pas à profiter de sa liberté incontrôlée pour se procurer un peu d'argent et de biens matériels en se livrant à toutes sortes de pratiques au premier rang desquelles la prostitution.

1.2.2. Contourner l'exigence de la satisfaction des besoins physiologiques

Enfin, c'est dans un contexte de volonté de contourner l'exigence de la satisfaction des besoins physiologiques que par ailleurs, la prostitution va faire irruption à la prison centrale de Ngaoundéré et s'y répandre. La satisfaction des besoins physiologiques a toujours été au cœur des préoccupations humaines au point où, dans les années 1940, le psychologue Abraham Maslow (1943) va la situer à la base de sa pyramide. Selon la théorie de la pyramide des besoins, l'homme cherche toujours à satisfaire les besoins physiologiques avant ceux de sécurité, d'appartenance, d'estime et d'accomplissement. Constitués des besoins d'oxygène, d'alimentation, d'élimination des déchets, de logement, de repos et de rapport sexuel, les besoins physiologiques sont, dans la hiérarchie des besoins de Maslow, prioritaires.

¹ Article 52 du Titre V du décret n° 92/052 du 27 mars 1992 portant régime pénitentiaires au Cameroun, Textes de base régissant l'Administration pénitentiaire du Cameroun, p. 16.

² Vagai, J., 40 ans, ancien détenu, entretien du 20 août 2012 à Ngaoundéré.

Une telle théorie peut à notre sens, expliquer la pratique de la prostitution en milieu carcéral. Séparés de leurs conjoints pendant des mois, les détenus vont élaborer des stratégies pour contourner les lois prohibant tout rapport sexuel entre détenus. Ils vont ainsi soit escalader le mur séparant les hommes des femmes, soit se tourner vers leurs pairs de même sexe. Ce qui explique la pratique de la sodomie et du saphisme à la prison centrale de Ngaoundéré. Obligés de satisfaire leur libido, les détenus sont contraints d' « aller » les hommes avec les hommes ou les femmes et vis versa. Ici, le genre du partenaire ne compte pas. Seule sa capacité à satisfaire les pulsions sexuelles de son « conjoint » compte¹.

Ce qui implique que, contrairement aux peuples dits sauvages qui abandonnaient volontiers leurs lits et leurs femmes à leurs hôtes pour pouvoir bénéficier des grâces divines et aux deux femmes de Jacob qui livrèrent tour à tour à leur mari Jacob leurs jeunes servantes pour en obtenir une nombreuse postérité (Duchesme, 1853 : 12), les prisonniers ont une attitude différente. Ils entretiennent des rapports sexuels ni pour des besoins de multiplication de la gènte humaine ou d' « assainissement » de leur relation à Dieu, mais pour se soustraire à la coercition de la force que représente l'accomplissement du rapport sexuel.

2. De la typification et de la pratique de la prostitution à la prison centrale de Ngaoundéré

Deux objectifs sont ici poursuivis : répertorier les types de prostitutions en présence à la prison centrale de Ngaoundéré et montrer comment elles s'y pratiquent.

¹ Seidou, B., 31 ans, ancien prisonnier, entretien du 23 mai 2012 à Ngaoundéré.

2.1. De la classification des types de prostitutions observées à la prison centrale de Ngaoundéré

A la prison centrale de Ngaoundéré, la prostitution constitue un univers largement hétérogène traversé par de nombreuses divisions (Igor, 2007).

2.1.1. La prostitution homo et bisexuelle

A Ngaoundéré, pour éviter tout contact entre eux, les prisonniers vont être logés dans des quartiers différents. Ce qui va donner naissance à la prostitution homosexuelle¹ et bisexuelle². Des détenus par nature hétérosexuels ou pas, seront alors contraints de s'accoupler avec leurs voisins de cellules à défaut d'un partenaire approprié.

L'homosexualité et la bisexualité carcérales trouvent leurs explications dans le rapprochement que crée le cloisonnement permanent des individus de même sexe dans des milieux exigus. De ce rapprochement, naissent souvent des sentiments que les détenus confondent toujours à de l'amour ; d'où la prolifération en prison, des couples gais comme le révèle Jean-Pierre Bellemare (2010 :10). L'enfermement, en privant les détenus de liberté, les prive aussi de rapports sexuels. Ce qui, comme l'affirment Daniel Welzer-Lang et Lilian Mathieu (1997), va obliger les détenus à satisfaire leurs plaisirs avec tout ce qui se présente à eux notamment les hommes ou les femmes consentant-e-s ou non. Homosexualité et la bisexualité peuvent donc s'expliquer par la carence en amour des détenus.

¹ La prostitution homosexuelle est celle qui se pratique entre des personnes de même sexe.

² La prostitution bisexuelle est celle qui se rapporte aux pratiques des individus capables pour un bien, un service ou de l'argent, de coucher aussi bien avec un homme qu'une femme.

La prostitution homosexuelle et bisexuelle s'expliquent également à la prison centrale de Ngaoundéré par l'effet de mode véhiculée par les chaînes de télévision¹ mais aussi, de la domination de la culture islamo-peule calquée sur la culture arabe. Ainsi, comme on peut le lire sous la plume de Duchesne (1853 : 35), « ceux qui connaissent les mœurs arabes savent combien ils sont adonnés à la sodomie ». La prison centrale de Ngaoundéré en majorité peuplée des musulmans influencés par la culture arabe est donc le milieu approprié pour déployer ce vil penchant sexuel. En effet, il suffit d'avoir juste un peu d'argent ou de pacotilles pour « se procurer » le maximum de détenus « voulus ». C'est ce qui fera dire à Jean-Pierre Bellemare (2010 : 5) que, pour certains détenus gais, la prison devient à maints égards, le paradis. Ils y ont accès à une clientèle vulnérable et souvent désemparée, facile à conquérir par la drogue, le chantage et autres. C'est le cas de certains sodomites qui, une fois enfermés dans les mêmes quartiers que les mineurs, comme c'est le cas à *Guantanamo*², se réjouissent de pouvoir sans crainte, satisfaire leurs penchants sexuels les plus abjects. C'est comme cela que Papi, jeune condamné sera plusieurs fois par chantage, sodomisé par son chef de cellule.

La prostitution homosexuelle représente par ailleurs, une sexualité de substitution (Lilian, 1997). A défaut d'un partenaire approprié, les détenus se contentent de leurs « co-chambriers » de même sexe. Ce qui ne les empêche pas d'avoir des relations sexuelles avec des personnes de sexes opposés ; d'où en outre, leur bisexualité. La prostitution bisexuelle à la prison centrale de Ngaoundéré s'origine donc dans l'opportunisme des

¹ Soulignons ici que, en dépit de l'indigence de la grande majorité des détenus, certains disposent d'un téléviseur et d'un lecteur CD qui distillent dans les cellules et à longueur de journées, des chants, danses et images pornographiques qui n'incitent pas moins les prisonniers à toutes formes de sexualités, notamment à l'homo et à la bisexualité.

² *Tanga sud* ou bloc des détenus misérables et « dangereux »

prisonniers qui, dans un contexte de privation totale, assouvissent leurs désirs sexuels avec tout ce qui leur tombe à la main afin de profiter de chaque occasion qui s'offre à eux.

2.1.2. La prostitution hétérosexuelle

On y retrouve aussi, la prostitution hétérosexuelle¹. Elle est ici très souvent, l'apanage des détenus privilégiés et du personnel pénitentiaire. En réalité, une telle pratique nécessite en plus des détenus, la présence en prison, des prostituées professionnelles. Et pour que ces femmes puissent s'y retrouver, il faut l'implication du personnel pénitentiaire moyennant argent et/ou autres biens. Les détenus qui ont les moyens financiers suffisants peuvent donc solliciter les services des prostituées qui entrent en prison les dimanches, jour légal des visites féminines ou d'autres jours grâce à la corruption reconnait à cet effet Emmanuelle Neu².

Ici, la prostitution hétérosexuelle est un privilège des détenus nantis. Orozco (2011) corrobore cette assertion en écrivant : « les détenus qui ont les moyens peuvent même avoir accès aux prostituées (...) car ils n'ont aucun mal à soudoyer les gardiens en échange de ce transfert d'autorité ». La prostitution hétérosexuelle apparaît ainsi non pas comme un espace de pratique sexuelle ignorée des surveillants, mais comme un fait « officiel » qui profite à chaque partie impliquée : détenus, prostituées professionnelles, personnel pénitentiaire. La prostitution hétérosexuelle est donc aussi consommée par certains membres du personnel pénitentiaire dans la mesure où, ce sont eux qui laissent entrer en prison, les prostituées « libres » à qui ils n'hésitent pas très souvent à demander leurs services. Ces derniers, parce que passant la majeure partie de leur

¹ Qui est la forme de prostitution pratiquée entre deux personnes de sexes opposés

²<http://emmaluna.name/textes/Prostitution-et-prison-en-Colombie> Article Emmanuelle-NEU.pdf.

temps au pénitencier, sont au même titre que les prisonniers, « privés » d'amour. La venue d'une prostituée dans ce milieu est alors, une occasion pour chacun d'en profiter. C'est ce que s'emploie Emmanuelle Neu¹ à faire comprendre en ces mots : « parfois, le personnel carcéral fréquente les mêmes prostituées ».

A la prison centrale de Ngaoundéré, la prostitution hétérosexuelle est donc le privilège des gardiens et des détenus de *Tanga nord*. Car, si les geôliers peuvent faire venir des femmes de l'extérieur ou recourir aux services de « leurs » prisonnières, les détenus, en activant leur capital économique et social, ne le peuvent pas moins. Pour des prisonniers qui n'ont pas assez d'argent pour soudoyer les surveillants, l'escalade des murs séparant les détenus femmes des hommes est l'unique solution. Ces murs étant bas, les prisonniers n'éprouvent aucune peine à les grimper. Ce qui favorise les rapports hétérosexuels². En outre, ces derniers profitent des corvées libres et sous-surveillance pour rencontrer d'autres femmes ou d'autres hommes avec qui ils n'hésitent pas à entretenir des rapports sexuels dès que possible. Ce qui augmente les risques d'émergence et de propagation des maladies vénériennes et cutanées à la prison centrale de Ngaoundéré.

2.2. La prostitution à la prison centrale de Ngaoundéré : pratique et acteurs

Il est ici question de ressortir les différentes techniques de racolage des principaux acteurs impliqués dans la prostitution carcérale ainsi que les différents lieux où celle-ci se pratique.

¹http://emmaluna.name/textes/Prostitution-et-prison-en-Colombie_Article_Emmanuelle-NEU.pdf.

² Souley, R., 29 ans, prisonnier, entretien du 20 août 2012 à la prison centrale de Ngaoundéré.

2.2.1. Les techniques de racolage

Méthodes permettant aux détenus d'entrer en contact avec leurs partenaires, les techniques de racolage en prison, contrairement à celles décrites par Songue (1986) et qui intègrent la démarche, le regard, la tenue vestimentaire, vont de la complaisance à la serviabilité en passant par le trafic d'influence et la ruse. En effet, la prison, milieu des « hors-la-loi » par essence, ne permet pas le développement de la confiance entre ses différents occupants. Aussi, est-il judicieux d'être plus discret et rusé pour gagner un ou une détenu(e) à sa cause. La complaisance qui renvoie au fait d'être prévenant, d'être à l'écoute et au service des autres est ici, le meilleur moyen de se rapprocher de l'objet de sa convoitise. Car, en secourant toujours l'autre, il finit par faire confiance à son bienfaiteur. C'est en ce moment que, le « chasseur » « attaque » sa « proie » qui, dans nombre des cas, est obligé de céder pour ne pas perdre un protecteur dans ce milieu comparable à la jungle¹.

Par ailleurs, certains détenus fortunés et geôliers, usent de leur influence pour gagner d'autres détenus à leurs causes. Ils vont ainsi offrir au détenu(e) qu'ils convoitent, nourriture, vêtements, bref, tout ce que leur cible ne peut se procurer d'elle-même, l'attachant ainsi au piquet du besoin et la rendant par la même occasion dépendante d'eux. Dans ces conditions, celle-ci ne peut donc pas répondre défavorablement à leurs avances. Comme les détenus, les geôliers disposent de plusieurs techniques de racolage pour contraindre les prisonnières à tomber dans leurs guet-apens : ne pas inscrire le nom de la détenue ayant refusé leurs avances à la liste des condamnés corvéables, la soumettre aux corvées les plus pénibles, lui interdire les visites, lui refuser les denrées de premières nécessités octroyées par les

¹ Seidou, B., 31 ans, ancien prisonnier, entretien du 23 mai 2012 à Ngaoundéré.

associations caritatives. Alors, pour éviter de s'attirer des ennuis, certaines détenues ne se risquent pas de froisser les gardiens en répondant par la négation à leur séduction. C'est comme cela qu'ils parviennent toujours à obtenir des détenus, soumission donnant lieu aux rapports sexuels¹.

De plus, les détenus qui semblent ne pas attirer l'attention des surveillants se font serviables, prêts à leur rendre des services allant jusqu'à la « conquête » des femmes dans leur intérêt. Parfois, c'est aux geôlières qu'ils font des propositions pleines de sous-entendus afin d'obtenir d'elles, tout ce qu'ils désirent. A propos, Bellemare (2010 : 6-7) écrit : « l'amour au pénitencier transcende toutes les frontières, toutes les barrières, les menottes et efface les uniformes », faisant ainsi allusion à sa propre expérience avec une gardienne. Il se produit donc, aussi brèves soient-elles, des histoires d'amour entre les membres du personnel pénitentiaire et certains détenu-e-s ; mais aussi, entre les détenus. Ceux-ci se font généralement la cours au moment où, dans le même véhicule, ils sont conduits au parquet. Par la suite, pour maintenir le contact, ils seront obligés de s'écrire des lettres qui parviendront à leurs cibles soit par l'intermédiaire d'autres détenu-e-s, soit par leur projection à travers les murs séparant les hommes des femmes². Ces correspondances, même si elles tombaient entre les mains d'un détenu à qui elles ne sont pas adressées, seront transmises à leurs destinataires qui emploieront les mêmes voies pour les retourner à leurs partenaires.

Par ailleurs, aux dires de l'infirmier chef, les détenus ayant fait connaissance lors de leurs multiples transferts au parquet, se rencontrent souvent à l'infirmerie lors des consultations ou utilisent ce lieu pour se faire parvenir des courriers. A ce

¹ Pallou, A., 32 ans, condamné, entretien du 07 août 2012 à la prison centrale de Ngaoundéré.

² Entretien du 06 septembre 2012 avec l'infirmier chef de la prison centrale de Ngaoundéré.

propos, il faut ici rappeler qu'il existe un calendrier hebdomadaire de consultation où est réservé dans la semaine, à une ou plusieurs cellule(s), un jour de rencontre avec l'infirmier après que leurs habitants se soient enregistrés au préalable. C'est en s'appuyant sur ce calendrier que certains détenus se donnent rendez-vous à l'infirmierie ou y viennent transmettre ou recevoir leurs correspondances.

2.2.2. Les lieux de rencontre

En prison, les cellules, surtout en journée, sont des lieux idéaux pour des rencontres entre « amants ». Car en cette période, presque tous les détenus sont dans la cours pour vendre, acheter et se dégourdir les jambes. Ceux-ci en profitent donc pour causer ou pour avoir un bref moment de « plaisir ». Les toilettes leur servent également de lieux de rencontre. En y rejoignant discrètement leurs partenaires, certain-e-s détenu-e-s parviennent à assouvir leurs désirs sexuels. Parfois, les pièces servant de salle de classe sont des lieux où se pratiquent diverses formes de prostitution. A en croire Sandrine¹, le poste de contrôle² de la prison centrale sert souvent de chambre à certains surveillants qui, en compagnie des prostituées professionnelles ou des détenues y passent souvent de « bons moments ».

Or, la prison n'assurant aucune garantie de discrétion, certains détenus et geôliers préfèrent avoir leur rendez-vous hors du centre pénitentiaire. C'est ainsi qu'ils vont profiter des corvées libres ou sous-surveillance pour satisfaire leurs désirs. Monsieur Nlen³ nous le révèle en ces termes : « chaque sortie est pour moi, une occasion pour faire le plein d'énergie et « vivre un

¹ Mada, S., 30 ans, prostituée professionnelle, entretien du 19 août à Ngaoundéré.

² Il est le bureau où tous les visiteurs sont identifiés avant leur entrée en prison.

³ Nlen, P., 40 ans, prisonnier, entretien du 22 mai, 2012 à Ngaoundéré.

peu ». Il est ici sous-entendu que chaque sortie de la prison est une opportunité pour les détenus ainsi que pour leurs surveillants, de prendre leurs pieds. Dans ce cas, les endroits isolés comme les bosquets, les maisons abandonnées, les salles de classes et parfois les chambres d'auberge, constituent des lieux où se pratique la prostitution carcérale. Ce qui augmente les risques de prolifération des maladies à la prison centrale de Ngaoundéré.

3. De la pratique de la prostitution à l'émergence et à la propagation des maladies à la prison centrale de Ngaoundéré

Attentatoire à la santé par la propagation qu'elle favorise des maladies honteuses, de la peau et de plusieurs autres maladies contagieuses (Duchesne, 1853 :10), la prostitution à la prison de Ngaoundéré, est un facteur non négligeable dans l'apparition et la pullulation des pathologies que nous rangeons ici en quatre grandes catégories.

3.1. Les maladies néphrologiques et cutanées

Dans ces deux premières catégories, nous nous intéresserons à deux types de pathologies.

3.1.1. Les pathologies néphrologiques

Elles se rapportent ici aux maladies sexuellement transmissibles notamment au Sida, à la syphilis et à la blennorragie. Il est à la prison centrale de Ngaoundéré, difficile de dégager un taux exact représentant la fréquence d'apparition et de propagation des maladies néphrologiques du fait de la non mention dans le registre d'écrou, de toutes les pathologies liées au sexe et surtout, de la réticence de la majorité des gardiens à confirmer par des chiffres, l'effectivité d'un fait dont l'existence traduirait son incapacité à faire triompher l'ordre sur la

déviance. Il n'est jamais mentionné ici, sida, blennorragie, syphilis. N'y sont enregistrés que leurs symptômes ainsi que les pathologies opportunistes qui traduisent leur présence : diarrhées, céphalées, fièvres, douleurs généralisées, etc., pour ce qui est du sida ; ulcération génitale, écoulement urétral, écoulement vaginal, écoulement de la verge pour ce qui est des MST, particulièrement de la blennorragie et de la syphilis¹. Les faits que nous véhiculons ici, sont surtout une interprétation des déclarations des responsables de la prison, des détenus et des anciens prisonniers, mais aussi, le résultat de nos observations de terrain.

A la base de l'émergence et de la propagation de ces maladies à la prison centrale se situe tout d'abord, l'incapacité du personnel médical à imposer à chaque nouveau détenu et avant toute incarcération, un test de dépistage de sida et des infections sexuellement transmissibles. Les tests qui sont faits à l'entrée de la prison par le personnel médical pénitentiaire sont récents², volontaires et boudés par la grande majorité des détenus. Ce qui laisse s'infiltrer à la prison, les maladies néphrologiques qui vont se répandre par le biais des rapports sexuels.

Il va ensuite, la mise sur pied ici pour l'éradication des maladies des prisonniers, le traitement dit syndromique. Il ne consiste pas à la prise en charge des maladies, mais de leurs symptômes. Il s'agit dit l'infirmier chef de la prison, de soigner les symptômes comme si on soignait les maladies. Ce qui non seulement ne

¹ Nos observations et entretiens du 1^{er} septembre avec l'intendant et infirmier chef de la prison centrale de Ngaoundéré.

² Ils datent de janvier 2012 et sont recommandés pour connaître l'état sanitaire de chaque détenu afin de pouvoir lui réserver un traitement y correspondant et surtout, pour savoir en cas de décès d'un prisonnier ou de grave problème de santé, si le mal qui l'accable ou qui l'a tué a été contracté en prison ou pas. L'objectif ici est d'éviter toute accusation injuste à l'endroit de l'Etat camerounais et/ou de ses agents.

permet pas aux malades d'avoir la précision sur la nature du mal qu'ils endurent, mais surtout, leur donne l'impression de n'être victime que d'une simple diarrhée, d'une céphalée passagère ou d'un anodin écoulement vaginal même lorsqu'il s'agit d'un cas de sida, de syphilis ou de blennorragie. Bien plus, la prise en charge syndromique ne soigne pas efficacement les malades chez qui elle crée des confusions, leur empêchant ainsi d'adopter une hygiène de vie en rapport avec leur mal. D'où la multiplication des maladies néphrologiques. Car en dehors des 15 victimes de sida qui sont suivis par « The global fund » à l'insu des autres malades, il existe dans la même prison dit l'infirmier, d'autres séropositifs qui s'ignorent et qui continuent de répandre le sida surtout par le phénomène de la prostitution homosexuelle¹.

L'usage commun des « instruments de toilette » est un autre facteur de propagation des maladies néphrologiques, notamment des infections sexuellement transmissibles. Ce phénomène est beaucoup plus observé chez les femmes qui, généralement, se servent lors des bains, d'un même frottoir, du même savon et de la même serviette. Ce qui favorise la contamination. Car lorsqu'une prisonnière a contracté une maladie néphrologique lors de ses aventures, son expansion devient facile. L'infirmier chef cite ici, l'exemple d'une épidémie d'IST ayant sévi en mars dans la cellule des femmes. A sa base, ce dernier reconnaît l'usage d'une même bouilloire. C'est son passage d'une détenue infectée à une autre lors de l'accomplissement des « toilettes intimes » qui va infecter la majorité des femmes ici².

¹ Entretien du 05 septembre 2012 à la prison centrale de Ngaoundéré avec l'infirmier chef.

² Entretien du 07 septembre 2012 à la prison centrale de Ngaoundéré avec l'infirmier chef.

Sur un autre plan, il ya l'absence de confidentialité entre les infirmiers et leurs malades qui ne facilite pas la réduction du taux des pathologies liées au sexe. En réalité, à la prison centrale de Ngaoundéré, il n'existe pas de séances de consultation au cours desquelles les malades peuvent en toute confidentialité, exposer leurs douleurs. Par cellules, les malades s'enregistrent sur des bouts de feuilles qui vont y séjourner jusqu'à leur transmission par les chefs de cellules à l'infirmier chef qui, à son tour, fera venir progressivement les patients pour un examen de pathologies connues de tous. Ce qui ne permet pas aux victimes de maladies néphrologique de se faire enregistrer en vertu du fait qu'à Ngaoundéré, les maladies liées au sexe sont des maladies honteuses, qui entraînent généralement le rejet de leurs porteurs.

C'est dans ce contexte que plusieurs victimes des IST vont refuser de se traiter sans pour autant s'empêcher d'entretenir des relations sexuelles chaque fois qu'elles en ont l'occasion jusqu'à ce que le mal devienne chronique et attire l'attention des infirmiers. C'est comme cela que vont se faire dénicher les 30 cas de maladies néphrologiques observées entre le 11 mai et le 06 septembre 2012¹ ; soit 4, 29% des 699 cas de maladies enregistrées en quatre mois.

Enfin, à l'origine des pathologies néphrologiques, se trouvent la « clandestinité » de la prostitution. Ici, pour reprendre les mots de Duchesne (1953 : 140), la prostitution s'exerce dans l'ombre, fuit l'éclat et la publicité. Interdite par la loi, elle est obligée de se soutenir par la ruse, la fourberie, le harcèlement et la violence. Ce qui corrompt l'innocence mais aussi, paralyse l'autorité et la brave à chaque instant, propageant ainsi, la contamination la plus affreuse et l'immoralité la plus grave (Duchesne, 1853 : 140). Convaincus de la sanction de la

¹ Rapport de l'intendant et infirmier chef de la prison centrale de Ngaoundéré.

prostitution par le règlement intérieur, les détenus vont « aller » secrètement les uns avec les autres chaque fois que l'occasion se présente et sans se protéger. Chacun se hâtant à satisfaire rapidement ses désirs sexuels avant d'être surpris en infraction ou subir le changement d'opinion de son partenaire, nul n'a le plus souvent, le temps d'enfiler un préservatif qui est d'ailleurs en prison, une perle rare. Ce qui favorise la contagion et la montée des maladies.

3.1.2. La gale ou maladie cutanée

Dans le registre des maladies de la peau les plus récurrentes à la prison centrale de Ngaoundéré, la gale occupe une place de choix. Ici, si son émergence est consubstantielle à la promiscuité, au surpeuplement et à l'insalubrité, son expansion est en partie, une émanation de la prostitution. Par sa capacité à rapprocher corporellement les détenus lors des rapports sexuels, la prostitution élève le nombre de victimes ici.

Tout comme les maladies néphrologiques, la gale est pour le personnel pénitentiaire notamment pour l'intendant principal en charge de la discipline, un tabou. C'est la raison pour laquelle, à la question : « monsieur, quelles sont les maladies les plus fréquentes à la prison centrale de Ngaoundéré ? », ce dernier rétorque toujours : « Prrr! Nous avons éradiqué la gale » comme si la question était : « les détenus sont-ils victimes de la gale ? ». Il s'agit tout de suite de prouver l'inexistence de la gale ici même comme un seul tour à Guantánamo démontrerait le contraire. Une telle précipitation permet d'éviter toute conversation au sujet de la gale afin d'éviter toute allusion à la prostitution comme clé de sa propagation tant il vrai que parler de la prostitution en prison, c'est déclarer l'incompétence des gardiens.

Et pourtant, la prostitution existe à la prison centrale de Ngaoundéré où elle joue un important rôle dans la pullulation

de la gale. Ainsi, au moyen des attouchements et des frottement lors des rapports sexuels entre des détenus aux entre-doigts ou aux zones génitales infectées ou entre un détenu malade et un autre « sain », la gale se transmet et se répand surtout aux mois de décembre, de janvier et de février où, aux raisons ci-dessus évoquées, vient se greffer le refus de bain de la part des détenus du fait du froid sclérosant qu'il fait à cette période de l'année à Ngaoundéré. La gale n'étant vraiment curable qu'avec la soumission de tous les détenus à un traitement adéquat, les prisonniers étant confinés par centaines dans des cellules étriquées, le personnel médical en activité ici n'ayant pas de moyens nécessaires de l'encadrement de l'ensemble des détenus, les prostitué-e-s ayant plusieurs partenaires, la femelle du sarcoptes scabiei à l'origine de la gale étant doté d'une longévité de près de deux mois, la maladie une fois contractée par un détenu, va s'attaquer à l'ensemble de la prison. C'est la raison pour la quelle, même au *Tanga nord* connu pour sa réputation de bloc pour nantis, personnes à la moralité non apocryphe, il est facile de voir des personnes aux mains couvertes de plaies et points noirs signes d'attaque par la gale.

Une telle déclaration peut être confirmée par le dernier rapport de l'infirmier chef de la prison centrale de Ngaoundéré. Selon ce rapport, sur 699 cas de maladies diverses, 126 étaient de type cutané dont précisément 116 cas de gale et 10 cas de varicelle. Ce qui permet à la gale d'occuper le deuxième rang au classement général des maladies qui ont le plus sévi entre le mois de mai et de septembre 2012. Avec un taux de 17,05%, la gale suit immédiatement le paludisme qui, lui, s'évalue à 31,76% en termes d'attaque à l'ensemble des détenus¹. La prostitution ici n'engendre donc pas la gale (même si dans certains, elle peut le faire) mais favorise sa prolifération. Dès qu'elle a contaminé un prisonnier lors des rapports sexuels

¹ Rapport de l'intendant et infirmier chef de la prison centrale de Ngaoundéré, 11 mai-06 septembre 2012.

clandestins et précipités, elle peut désormais se répandre dans la mesure où, les détenus vivent en grand nombre dans les mêmes cellules, se partagent les mêmes habits, les mêmes nattes. Ce qui favorise les attouchements interpersonnels et donc la pullulation de la gale.

3.2. Les maladies bactériennes et virales

Nous mettrons en évidence dans cette dernière partie du travail, deux autres pathologies.

3.2.1. La tuberculose : une pathologie de type bactérien

Provoquée par la bactérie *Mycobacterium tuberculosis* couramment appelée bacille de Koch ou bacille tuberculeux, la tuberculose est une maladie caractérisée par des toux sanglantes, fréquentes, aiguës, douloureuses et une maigreur intermittente. A la prison centrale de Ngaoundéré, son émergence et sa prolifération sont en partie, le produit de la prostitution qui se pratique par des détenus aussi bien à l'intérieur de la prison qu'à l'extérieur. En effet, par des embrassements et des baisers buccaux lors des rapports sexuels, le bacille tuberculeux qui se transmet par des gouttelettes de salive, envahit les deux partenaires et donne lieu à la tuberculose. Une fois la maladie contractée, son expansion devient facile puisqu'à la prison centrale de Ngaoundéré, les tuberculeux ne sont pas soumis à un traitement approprié au bon moment. Parfois, ils n'y sont pas du tout soumis vu la démission de l'Etat depuis les années 1980, de son rôle de pourvoyeur en médicaments et de l'incapacité des organismes caritatifs à soutenir médicalement, tous les incarcérés.

Comme dans les précédents cas de maladies, le susdit rapport renferme des chiffres capables de nous renseigner sur la fréquence d'apparition mensuelle de la tuberculose à la prison

centrale de Ngaoundéré. En mai 2012, l'on a enregistré ici 13 cas de tuberculose sur les 54 maladies recensées ; soit un taux de 24% de l'ensemble des morbidités. En juin, le nombre des tuberculeux va doubler. Il va passer de 13 à 28. Mais sa représentativité en pourcentage va chuter (11,42%) du fait de la montée des victimes des maladies cutanées¹, du paludisme² et de l'enregistrement de nouvelles maladies (douleurs au niveau des bourses, asthénie, etc.). Dans la même lancée, si en juillet (27 tuberculeux sur 263 malades enregistrés) et en août (8 tuberculés sur les 110 malades recensés), le taux des tuberculeux va quasi stagner (10,26%) et même baisser (7,27%), en septembre, il va croître se supputer à 06 cas sur les 27 malades enregistrés ; soit un taux de 22,22% de l'ensemble des patients³.

A la base d'une telle prolifération de la tuberculose, se trouve en partie, comme dans le cas des pathologies néphrologiques, l'incapacité du personnel médical à imposer à chaque nouveau détenu, un test de tuberculose ; non pas parce que les prisonniers boudent ce test, mais dit l'infirmier, parce qu'ils refusent de fournir la bonne mucosité. C'est ainsi qu'au lieu d'expectorer pour obtenir de bons résultats après dépistage, ceux-ci crachent. Ce qui fauche les examens, obligeant ainsi le personnel médical à suspendre ce test à l'entrée pour se tourner vers la prise en charge syndromique. C'est la raison pour laquelle, dans le registre d'écrou de la prison centrale de Ngaoundéré, on ne verra jamais écrite TUBERCULOSE ; mais plutôt, TOUX SECHE, TOUX SANGLANTE, TOUX AIGUE. Ce qui favorise l'infiltration en prison, de la tuberculose que la prostitution viendra tout simplement faire répandre.

¹ De 9 cas, on est passé à 47.

² De 17 cas (31%), on est passé à 99 cas (40,40%).

³ Rapport de l'intendant et infirmier chef de la prison centrale de Ngaoundéré, 11 mai-06 septembre 2012.

Par ailleurs, pour se répandre, le bacille tuberculeux va se diluer à la poussière qui recouvre l'ensemble du sol de la prison centrale de Ngaoundéré ainsi que la totalité des arachides, de beignets de maïs, etc., qui se vendent tout le long de la grande cours qui sert de chambre à coucher au grand surplus de prisonniers non parcables dans les minuscules cellules qui en contiennent déjà des centaines. Ces aliments, dès lors qu'ils sont souillés, vont transmettre la tuberculose aux prisonniers qui se partagent tout, vivent quotidiennement ensemble dans des quartiers comme des moutons dans un enclos¹ et ne s'empêchent pas de manger et de boire dans le même récipient qu'un tuberculeux avéré ou qui s'ignore, de partager avec lui le même bâton de cigarette ou de l'embrasser à la bouche dès que l'occasion se présente. Ce qui favorise les contagions et fait multiplier les victimes de la tuberculose.

3.2.2. L'hépatite B : une maladie virale

Maladie aiguë ou chronique caractérisée par une inflammation du foie, l'hépatite B est une maladie virale causée par le VHB mis en évidence en 1960 par Baruch Blumnerg². Sa transmission se faisant à la fois par la salive, par voie sexuelle et par voie sanguine, l'hépatite B va trouver à la prison centrale de Ngaoundéré, un vaste espace de déploiement miné par la prostitution. Ici, la clandestinité de la prostitution et la multiplication des partenaires exposent les détenus à elle. Là, les prisonniers, pour ne pas s'exposer aux punitions et/ou mourir d'inanition, sont obligés d'entretenir, de la façon la plus discrète possible, des rapports sexuels avec leurs pairs ou avec les surveillants. Ce qui implique à la fois, empressement et manque de précaution que sous-tend un opportunisme sans pareil. Car, lorsque l'occasion d'avoir un rapport sexuel consentant ou non

¹ Notre observation du 22 mai 2012 à la prison centrale de Ngaoundéré.

² Microsoft Encarta 2008- Etudes, consulté le 19 août 2012.

se présente, il n'est point question de l'atormoyer sous peine de la manquer « à jamais ».

En outre, la présence dans cette prison du trafic de drogue, comme nous l'a confirmé l'intendant chargé de la discipline¹, accentue la propagation de l'hépatite dans la mesure où, ses consommateurs s'injectent avec les mêmes seringues et partagent les mêmes « colis »². Il ya par ailleurs, l'usage commun des instruments de rasage qui ne milite pas moins en faveur de ladite prolifération. L'accès des objets tranchants à la prison étant interdit, plusieurs détenus vont utiliser une même lame de rasoir qu'un des leurs a réussi à y faire entrer secrètement. C'est dans ce contexte de partage de vêtements, de lame de rasoir, de tondeuse non stérilisée et des mégots de cigarettes par des détenus qui se sodomisent mutuellement, couchent et embrassent à la bouche les mêmes femmes, « se transfusent » des stupéfiants avec les mêmes seringues que l'hépatite B va s'attaquer à plusieurs détenus et altérer progressivement leur santé.

Conclusion

Au demeurant, il convient de retenir qu'il existe une étroite relation entre l'émergence, la prolifération des maladies et la pratique de la prostitution à la prison centrale de Ngaoundéré. Par des phénomènes que sont la recrudescence de la pauvreté, les effets des programmes d'ajustement structurel du fait de la dégradation du paysage socioéconomique du Cameroun et des ses établissements pénitentiaires mais aussi de l'évitement des « corvées punitives », de l'exigence de la satisfaction des besoins physiologiques et la volonté de procuration des « corvées libres » et « sous-surveillance », la prostitution va, en s'incrétant à la prison centrale de Ngaoundéré et en y revêtant

¹ Entretien du 10 août 2012 à la prison centrale de Ngaoundéré.

² Nom donné par les consommateurs des stupéfiants à la cigarette faite à base du cannabis.

des formes allant de l'homosexualité à l'hétérosexualité en passant par la bisexualité, mettre à son service, aussi bien les citoyens libres de la ville de Ngaoundéré, les détenus, le personnel pénitentiaire que les prostituées professionnelles entraînant ainsi l'irruption et la montée de la syphilis, de la gale, du sida, de la tuberculose, de l'hépatite B et de la blennorragie ici.

Par des techniques de racolage intégrant à la fois la complaisance, la serviabilité, le trafic d'influence et la ruse, les acteurs de la prostitution carcérale qui se pratique aussi bien à l'intérieur de la qu'à l'extérieur, vont « attraper » leur « proie » et satisfaire leurs désirs libidineux. Un tel type de prostitution parce que se pratiquant dans la clandestinité et la précipitation par les détenus qui n'ont généralement pas le temps d'enfler un préservatif ou en manquent, qui « se transfusent » les stupéfiants avec les mêmes seringues, se sodomisent mutuellement, embrassent à la bouche, couchent les mêmes femmes et hommes et se partagent les mêmes habits, les mêmes lames de rasoir, cohabitent en grande nombre dans des cellules étriquées, est à l'origine de l'émergence et de la pullulation des pathologies cutanées, néphrologiques, bactériennes et virales.

Références bibliographiques

Bellemare, J-P., 2010, « Dossier sida, VIH, MST, Prostitution et sexualité », *Chronique du prisonnier*, <http://raymondviger.wordpress.com>.

Courade, G., 1994, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala.

Duchesne, E-A., 1853, *De la prostitution dans la ville d'Alger depuis la conquête*, Paris, Garnier frères.

Durufflé, G., 1988, *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar)*, Paris, Karthala.

Duvignaud, J., 1985, *La solidarité. Liens de sang et liens de raison*, Paris, Fayard.

- Etounga Manguelle, D.**, 1991, *L'Afrique a-t-elle besoin d'ajustement culturel ?*, Paris, Nouvelles du Sud.
- Fodouop, K.**, 1998, « Le secteur informel en Afrique subsaharienne. Conditions d'émergence et possibilités », *La politique du développement à la croisée des chemins*, Yaoundé, Clé.
- Fouhba, H et al**, 2008., « La prison centrale de Ngaoundéré de 1940-2008 », *Rapport d'initiation à la recherche en Histoire*, Ngaoundéré, Université de Ngaoundéré.
- Herrera, J.**, 1994, « La nature de la crise financière camerounaise et les mesures prises pour la combattre : faut-il ajuster les programmes d'ajustement structurel ? », Courade, G (dir), *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala.
- Igor Matinache.**, 2007, « Lilian Mathieu, la condition prostituée », *Les comptes rendus*, <http://www.lectures.revues.org/453>.
- Madeley, J.**, 2000, *Le commerce de la faim. La sécurité alimentaire sacrifiée à l'autel du libre échange*, Montréal, Enjeux Planète.
- Maslow, A.**, 1943, "A theory of human motivation", *Psychological Review*, Vol 50, PP 370-396, <http://www.dissertationsgratuite.com>.
- Mathieu, L., 2001, *Mobilisation des prostituées*, Paris, Belin.
- Neu, E.**, « Prostitution et Prison en Colombie », <http://emmaluna.name/textes/Prostitution-et-prison-en-Colombie Article Emmanuelle-NEU.pdf>.
- Ngandjeu, J.**, 1988, *Le Cameroun et la crise : renaissance ou blocage ?*, Paris, L'Harmattan.
- Ngbayou Moluh, P.**, 2010, « Mutations des systèmes carcéraux traditionnels et modernes dans le Région de l'Adamaoua. De la période coloniale à nos jours », *Thèse de Master d'histoire*, Université de Ngaoundéré.
- Ngongang, D.**, 1993, « Ajustement structurel, croissance et répartition : l'exemple du Cameroun », *Thèse de Doctorat de 3^e cycle en Sciences économique et de gestion*, Université de Yaoundé II.
- Orozco, E.**, 2011, « Prostituées, écrans plasma et marijuana dans une prison mexicaine », <http://fluctuat.premiere.fr>.
- Songue, P.**, 1986, *La prostitution en Afrique Noire. L'exemple de Yaoundé*, Paris, L'Harmattan.
- Tedga, J.M.**, 1990, *Entreprises publiques, Etat et crise au Cameroun. La faillite d'un système*, Paris, L'Harmattan.
- Welzer-Lang, D et Mathieu, L.**, 1997, « Les abus dits sexuels en prison : une affaire d'hommes », <http://fr.wikipedia.org>.